



SYNDICAT DES ARTISTES MUSICIENS DE MIDI-PYRENEES
19, PLACE SAINT-SERNIN - 31000 TOULOUSE
TEL / FAX : 05 61 23 11 56

BULLETIN D'ADHESION ONCT

Je soussigné (e),

NOM : _____ Prénom : _____

Né (e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse e-mail : _____

Pseudonyme : _____

Instrument (s) : _____

Groupe (s), Formations hors ONCT : _____

Si enseignant, dans quelle structures(s) : _____

Demande mon adhésion au Syndicat des Artistes Musiciens de Toulouse Midi-Pyrénées (SAMMIP-CGT). Je m'engage à me conformer aux statuts du syndicat et à la législation en vigueur dans la profession.

REGLEMENT DES COTISATIONS – TARIFS 2017

La règle traditionnelle au sein de la CGT fixe le montant de la cotisation annuelle à 1% du revenu net (= salaire net + indemnités Assedic) de l'adhérent.

La cotisation est prélevée automatiquement à date fixe, le 1er ou le 2 de chaque mois impair pour les deux mois suivants.

En cas d'adhésion en cours d'année, la cotisation due est calculée à compter de la date de paiement de la première cotisation.

Vous avez le choix entre 2 options (cochez celle de votre choix).

Option 1 : je choisis de cotiser au 1%.

Mon revenu annuel est de : _____ €.

Le prélèvement bimestriel sera de (1% revenu annuel) divisé par 6.

Option 2 : je choisis la cotisation minimum qui s'élève 240 euros (équivalent à 1% d'un revenu mensuel de 2000 €).

Le prélèvement bimestriel sera de 40 €.

Fait à : _____ le : _____

Signature :

Renvoyer cette demande d'adhésion à Raphaël SIBERTIN-BLANC, trésorier adjoint du syndicat en charge des adhésions, accompagnée d'un RIB.

Vous recevrez ensuite un formulaire d'autorisation de prélèvement, que vous devrez signer et renvoyer, afin de terminer la procédure d'adhésion.

Raphaël Sibertin-Blanc :

2, impasse Duroc 31200 Toulouse

rsb.sammip@gmail.com

06 64 84 11 20

Le site du SAMMIP : <http://www.sammip.org/>